

DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

Les Monténégrins au Monténégro : majoritaires hier, minoritaires demain ?

Alain PARANT

Institut national d'études démographiques, France

Goran PENEV

Centre de recherches démographiques, Institut des sciences sociales, Serbie

Snezana REMIKOVIC

Office national de la statistique, Monténégro

Couvrant un peu moins de 14 000 kilomètres carrés et peuplé de quelque 640 000 habitants au 1^{er} janvier 2007, le Monténégro - qui n'a émergé de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY), que le 3 juin 2006, consécutivement à un référendum d'autodétermination très sérieusement controversé¹ - est le plus petit des États balkaniques.

CARTE 1 : CARTE DE SITUATION



¹ Le référendum du 21 mai 2006 imposait aux indépendantistes d'obtenir 55% des voix exprimées pour valider leur victoire. Cette mesure, sans précédent en Europe, n'était pas sans risque - pour le gouvernement monténégrin comme pour l'Union européenne qui poussait à l'organisation du référendum -, puisque la possibilité existait que les indépendantistes perdent le scrutin tout en étant majoritaires. Ils n'en furent pas loin, ne recueillant que 55,5% des suffrages (Cattaruzza, 2007).

Dans ce nouvel État, dont la croissance démographique marque le pas depuis une vingtaine d'années - sa composante naturelle, première, ayant été divisée par un facteur 3,5 depuis 1990 -, le groupe national « Monténégrin » ne représentait plus que 43% de la population totale au dernier recensement de 2003, contre près de 91% en 1948 et 62% en 1991. Dans un Monténégro où aucun groupe national n'était plus majoritaire absolu, celui des « Serbes » ressortait avec un poids considérablement accru : 32% de la population, contre moins de 2% en 1948 et 9% en 1991.

Ces évolutions contrastées, sinon brutales, des effectifs de « Monténégrins » et de « Serbes » - deux groupes, au demeurant, très semblables : même langue, même alphabet, même religion, des traditions et des cultures proches - ne s'expliquent pas uniquement par l'interaction de l'accroissement naturel et des migrations. Pour l'essentiel, elles tiennent à des changements de déclarations d'appartenance ethnique des personnes.

La communication s'ouvrira par un regard sur la question - éminemment politique - des identités nationales et de son traitement dans les différents recensements organisés depuis 1948. Elle se poursuivra par un bref examen de l'évolution démographique des principaux groupes ethniques du Monténégro depuis la Deuxième Guerre mondiale. Se focalisant sur la dernière période intercensitaire (1991-2003), caractérisée par de profonds changements quant au poids respectifs des « Monténégrins » et des « Serbes » dans la population du Monténégro, la communication s'efforcera de mettre en évidence le degré de ressemblance/dissembance générale entre ces deux grands ensembles, ainsi que les caractéristiques propres au groupe de personnes qui ont modifié leur déclaration à la question sur l'identité ethnique.

1. Définitions, sources et données

Les données qui étayent cette communication sont extraites de l'état civil et des recensements, deux sources indispensables aux calculs d'indicateurs démographiques, mais de qualité inégale, sinon variable dans le temps, et dont le rapprochement peut induire des biais plus ou moins marqués. Cette remarque de portée générale vaut, sans doute, davantage pour les pays issus de l'ex-Yougoslavie.

Ainsi, par souci d'améliorer la comparabilité internationale de leurs collectes statistiques, les pays balkaniques qui ont procédé à un recensement de population lors de la campagne 2000 se sont efforcés de se conformer aux recommandations des Nations unies, avec à la clef, une relative harmonisation des variables et des concepts (Kotzamanis, Mrdjen, Parant, 2003 ; Kotzamanis, Parant, Sardon, 1998). Pour certains d'entre eux - le Monténégro, notamment, qui a partiellement substitué le concept de population *de facto* (population de fait, présents, réfugiés inclus) à celui de population *de jure* (de droit) -, la mise en conformité avec les pratiques internationales a induit d'inévitables problèmes de comparabilité interne. La population du Monténégro, telle qu'elle est désormais définie depuis le recensement du 31 octobre 2003, inclut toujours la population émigrée à l'étranger depuis moins d'un an, mais elle n'intègre plus la population émigrée à l'étranger depuis une année ou plus. Son effectif s'en trouve conséquemment réduit de 52 949 personnes (620 145, contre 673 094 avec l'ancienne définition et la pleine acception *de jure*). De façon identique, alors qu'au recensement du 31 mars 1991, la population du Monténégro, estimée selon l'ancienne définition, s'élevait à 615 035 personnes, la prise en compte de la nouvelle définition la ramène à 593 504.

Une autre difficulté, particulièrement aiguë, tient à la dimension politique très prégnante des opérations de collecte statistique dans les Balkans, appréhendées par les différentes communautés comme autant d'occasions de se compter... sur des bases en permanente évolution.

Au Monténégro, comme dans les autres anciennes républiques ou provinces autonomes de l'ex-Yougoslavie, la dissociation entre l'identité ethnique et l'identité juridique (attribution

d'une citoyenneté) des personnes a toujours été tangible, mais elle s'est renforcée au fil du temps. La distinction qui prévalait, lorsque Josip Broz « Tito » présidait aux destinées de l'ex-Yougoslavie, entre les représentants des peuples constitutifs de la nation (Slovènes, Croates, Monténégrins, Musulmans, Serbes et Macédoniens) et ceux des autres peuples, non constitutifs car essentiellement localisés hors des frontières yougoslaves (Albanais, Hongrois), a longtemps permis d'occulter la question des minorités. À chacun des six peuples constitutifs était, en effet, attribuée une république dans laquelle il était majoritaire. Les événements de la décennie 1990 ayant conduit à la dislocation du territoire et à la création d'États indépendants, chaque peuple initialement constitutif de l'ex-Yougoslavie s'est aussi transformé en peuple non constitutif et minoritaire hors des frontières de son nouvel État. La conception de la nation a évolué, la dimension ethnique (figurée, par exemple, par la religion ou la langue), la dimension civique (illustrée par la revendication d'une identité citoyenne) et la dimension territoriale (articulée sur le sentiment d'appartenance à un territoire) s'entremêlant désormais plus ou moins puissamment.

Dans les recensements réalisés depuis la Seconde Guerre mondiale (1948, 1953, 1961, 1971, 1981, 1991, campagne 2000) dans l'ex-Yougoslavie et dans les États issus de son éclatement figure, systématiquement, la question sur la citoyenneté : celle qui figure sur le passeport. Mais l'affiliation ethnique, la langue maternelle et la religion - trois variables révélatrices de la structure ethnique de la population d'un pays et à dimension éminemment politique dans un espace où chacun tend à se poser en protecteur des membres de sa communauté résidant en groupes minoritaires chez les voisins - font, elles aussi, l'objet d'une attention très soutenue et inaccoutumée en Europe.

Toutefois, d'un recensement à l'autre, le nombre de ces variables, leur caractère obligatoire ou facultatif et leur contenu évoluent (tableau 1). Ainsi, la question sur la religion, la confession ou les convictions religieuses n'a-t-été posée qu'aux recensements de 1953, de 1991 et de la campagne 2000 ; contrairement à l'interrogation sur la langue maternelle qui, si l'on excepte le recensement de 1948 (succinct et principalement organisé pour actualiser le recensement de 1931 et apprécier les effets de la guerre sur la taille et la structure par sexe et par âge de la population), a été systématique. L'acceptation de la langue maternelle a néanmoins fortement changé. Ainsi, au « serbe et croate » déclaré dans les recensements des décennies 1950-1960 se sont substituées quatre variantes - croate, croato-serbe, serbe, serbo-croate - amalgamées dans les recensements de 1971 et 1981 (ainsi que dans le recensement de 1991 en République fédérale de Yougoslavie), mais clairement différenciées depuis. Avec l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, le mouvement de séparation délibérée des langues ne s'est pas ralenti, comme en atteste la « création » toute récente des langues bosniaque et monténégrine. Concernant la citoyenneté et l'affiliation ethnique, d'importants changements sont intervenus du recensement de 1991 à celui de 2003. Si les personnes recensées avaient toujours la faculté, en 2003, de ne pas mentionner leur affiliation ethnique, elles devaient en revanche mentionner leur citoyenneté : leur double citoyenneté de fait (vis-à-vis de l'État républicain et vis-à-vis de l'État commun), sinon leur triple citoyenneté (pour ceux possédant en outre une citoyenneté étrangère).

TABLEAU 1 : MONTÉNÉGR0, 1948-2003.
LES VARIABLES ETHNIQUES DANS LES RECENSEMENTS DE POPULATION.

	Citoyenneté	Nationalité (affiliation ethnique)	Langue maternelle	Religion
1948	Question (Q7) explicitée. Chaque personne recensée doit déclarer sa citoyenneté : citoyen de la RPFY ou citoyen d'un État étranger (à préciser).	Question (Q6) non explicitée.	Variable non renseignée	Variable non renseignée
1953	Question (Q10) explicitée. Chaque personne recensée doit déclarer sa citoyenneté : citoyen de la RPFY ou citoyen d'un État étranger (à préciser)	Question (Q11) explicitée. Chaque personne recensée doit déclarer sa nationalité (affiliation ethnique), par exemple : Serbe, Croate, Slovène, Macédonien, Monténégrin, ... Turc, Tzigane, etc). Une personne d'origine yougoslave (serbe, croate, slovène, macédonienne ou monténégrine) qui ne veut pas déclarer son appartenance ethnique inscrit : Yougoslave-indéterminé. Les personnes qui ne sont pas d'origine yougoslave et qui ne veulent pas déclarer une appartenance ethnique inscrivent : indéterminé national. Les enfants de moins de 10 ans ont l'affiliation ethnique déclarée pour eux par leurs parents.	Question (Q12) explicitée. Chaque personne recensée doit mentionner la langue qu'elle utilise à titre principal dans sa famille ou la langue qu'elle considère comme sa langue maternelle. Les enfants de moins de 10 ans ont l'affiliation ethnique déclarée pour eux par leurs parents.	Question (Q13) explicitée. La personne qui a une conviction religieuse mentionne la religion à laquelle elle adhère et la personne qui n'a aucune conviction religieuse inscrit : sans religion. Les enfants de moins de 14 ans ont la religion déclarée pour eux par leurs parents.
1961	Question (Q11) explicitée. Chaque personne recensée doit déclarer sa citoyenneté : citoyen de la RPFY ou citoyen d'un État étranger (à préciser)	Question (Q12) explicitée. Chaque personne recensée doit déclarer une nationalité (affiliation ethnique), par exemple : Serbe, Croate, Slovène, Monténégrin, Musulman (au sens d'appartenance ethnique) ... Italien, Tchèque, etc). Un citoyen yougoslave sans appartenance ethnique inscrit : Yougoslave-indéterminé. Les enfants de moins de 10 ans ont l'affiliation ethnique déclarée pour eux par leurs parents.	Question (Q13) non explicitée.	Variable non renseignée
1971	Variable non renseignée	Question (Q10) explicitée. La personne recensée déclare la nationalité (affiliation ethnique) de son choix. Les enfants de moins de 15 ans ont l'affiliation ethnique déclarée pour eux par leurs parents. Selon l'article 41 de la Constitution de la RSFY, le citoyen n'est pas obligé de répondre à cette question, pour lui et pour ses enfants.	Question (Q11) non explicitée.	Variable non renseignée
1981	Variable non renseignée	Question (Q9) non explicitée. Selon l'article 41 de la Constitution de la RSFY, le citoyen n'est pas obligé de répondre à cette question, pour lui et pour ses enfants.	Question (Q10) non explicitée.	Variable non renseignée
1991	Variable non renseignée	Question (Q8) non explicitée. Selon l'article 41 de la Constitution de la RSFY, le citoyen n'est pas obligé de répondre à cette question, pour lui et pour ses enfants.	Question (Q9) non explicitée.	Question (Q10) non explicitée
2003	Question (Q10) explicitée. Six items : citoyen de la République du Monténégro et de Serbie-Monténégro ; citoyen de la République de Serbie et de Serbie-Monténégro ; citoyen de la République du Monténégro, de Serbie-Monténégro et d'un État étranger ; citoyen de la République de Serbie, de Serbie-Monténégro et d'un État étranger ; citoyen d'un État étranger ; sans citoyenneté.	Question (Q11) non explicitée. Selon l'article 34 de la Constitution du Monténégro, le citoyen n'est pas obligé de répondre à cette question, pour lui et pour ses enfants.	Question (Q12) non explicitée.	Question (Q12A) non explicitée. Selon l'article 34 de la Constitution du Monténégro, le citoyen n'est pas obligé de répondre à cette question, pour lui et pour ses enfants.

Sources : questionnaires des recensements de population.

2. Structure ethnique du Monténégro : tendances de long terme et artefact

Dans l'histoire démographique du Monténégro depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la décennie 1990 marque incontestablement une rupture. Alors que, de 1948 à 1991, la population (définition *de jure*) s'est globalement accrue de près de 80%, ses effectifs ont très faiblement augmenté (selon la nouvelle définition *de facto*) de 1991 à 2003 : +0,8% en 12 ans (tableau 2). Il convient, ici, d'observer que, de tous les États issus de l'ex-Yougoslavie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) est la seule à avoir connu, sur la même période, une croissance supérieure de sa population (+8%) ; la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Serbie (et la Slovénie, désormais hors des Balkans) ont toutes perdu des habitants.

TABLEAU 2 : MONTÉNÉGRO, 1948-2003.
POPULATION TOTALE SELON L'APPARTENANCE ETHNIQUE.

	1948	1953	1961	1971	1981	1991	2003
Population totale	377 189	419 873	471 894	529 604	584 310	615 035	620 145
dont :							
Monténégrins	342 009	363 686	383 988	355 632	400 488	380 467	267 669
Serbes	6 707	13 864	14 087	39 512	19 407	57 453	198 414
Yougoslaves	-	-	1 559	10 943	31 243	26 159	1 860
Albanais	19 425	23 460	25 803	35 671	37 735	40 415	31 163
Bochniaques/Musulmans	387	6 424	30 665	70 236	78 080	89 614	72 809
Bochniaques	-	-	-	-	-	-	48 184
Musulmans	387	6 424	30 665	70 236	78 080	89 614	24 625
Rroms	162	230	183	396	1 471	3 282	2 601
Croates	6 808	9 814	10 664	9 192	6 904	6 244	6 811
Autres	1 691	2 348	4 770	3 112	2 741	3 384	4 486
Refus de déclaration et indétermination	-	-	-	521	301	943	26 906
Appartenance régionale	-	-	-	1 204	1 602	998	1 258
Inconnus (déclarations illisibles ou absente)	-	47	175	3 185	4 338	6 076	6 168

	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population totale							
dont :							
Monténégrins	90,7	86,6	81,4	67,2	68,5	61,9	43,2
Serbes	1,8	3,3	3,0	7,5	3,3	9,3	32,0
Yougoslaves	-	-	0,3	2,1	5,3	4,3	0,3
Albanais	5,1	5,6	5,5	6,7	6,5	6,6	5,0
Bochniaques/Musulmans	0,1	1,5	6,5	13,3	13,4	14,6	11,7
Bochniaques	-	-	-	-	-	-	7,7
Musulmans	0,1	1,5	6,5	13,3	13,4	14,6	4,0
Rroms	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,5	0,4
Croates	1,8	2,3	2,3	1,7	1,2	1,0	1,1
Autres	0,4	0,6	1,0	0,6	0,5	0,6	0,7
Refus de déclaration et indétermination	-	-	-	0,1	0,1	0,2	4,3
Appartenance régionale	-	-	-	0,2	0,3	0,2	0,2
Inconnus (déclarations illisibles ou absente)	-	-	-	0,6	0,7	1,0	1,0

Source : recensements de la population

La Constitution garantissant à chaque citoyen le droit de déclarer la nationalité (affiliation ethnique) de son choix, on dispose - pour le Monténégro comme pour toutes les composantes de l'ex-Yougoslavie - de l'instantané de la structure ethnique à chacun des sept recensements

organisés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Cette liberté constitutionnelle d'affiliation ethnique, fondée sur des critères personnels et subjectifs, était potentiellement source de déclarations individuelles contradictoires au fil du temps. La faculté donnée aux individus, depuis le recensement de 1971, de ne pas déclarer de nationalité a renforcé le phénomène. D'autant que le spectre des nationalités s'est modifié dans le temps - certaines ont disparu et d'autres sont apparues -, au gré du contexte politique, de l'évolution de la question nationale et des relations interethniques.

Ainsi, c'est au recensement de 1948 qu'est, pour la première fois, apparue la catégorie des Monténégrins, la nouveauté pouvant expliquer une sous-estimation ou une sur-estimation initiale précédant des ajustements plus ou moins contradictoires. La population musulmane constitue un autre groupe ethnique au contour fluctuant et au traitement très particulier d'un recensement à l'autre : « Musulman–Yougoslave » en 1948 ; « Yougoslave–indéterminé » en 1953 ; « musulman », avec un « m » minuscule, au sens d'affiliation ethnique, en 1961 ; « Musulman », avec un « M » majuscule, au sens de nationalité (et non de religion²), en 1971, 1981 et 1991 ; « Musulman » ou « Bochniaque³ » en 2003.

Il est clair, dans ces conditions, que les modifications de la structure ethnique du Monténégro depuis 1948 ne s'expliquent pas exclusivement par le jeu des composantes clés de la dynamique des populations et de leurs résultantes (accroissement naturel, solde migratoire), mais également par les changements dans les déclarations d'appartenance ethnique.

Par le biais des données collectées lors des recensements, les « Monténégrins » ressortent, de 1948 à 2003, comme le groupe ethnique le plus important du Monténégro. La tendance est cependant fortement orientée à un déclin, par paliers marqués, de leur poids relatif : de plus de 90% en 1948 à seulement 43% au dernier recensement. Loin devant les « Bochniaques » et les « Musulmans » (12% au total), les « Albanais » (5%) et les « Croates » (1%), les « Serbes » constituaient, en 2003, le deuxième groupe ethnique le plus représenté : leur proportion dans le total s'élevant à 32%.

Depuis le recensement de 1971, et la possibilité donnée aux « Musulmans » de se compter comme groupe ethnique, la proportion de « Monténégrins » et de « Serbes » au sein de la fraction yougoslave de la population du Monténégro est très stable, autour de 75%. Mais tandis que la part des « Monténégrins » diminue (de 88% à 57%), celle des « Serbes » s'accroît à due proportion (de 10% à 42%), l'essentiel du changement intervenant de 1991 à 2003.

Et ce n'est pas un apport extérieur de « Serbes » qui explique ce changement. De 1991 à 2003, en effet, l'immigration nette de « Serbes » au Monténégro ne s'est élevée qu'à 20 276, dont un tiers seulement en provenance de Serbie (tableau 3).

² Au recensement, un individu peut se déclarer de nationalité musulmane tout en étant laïc.

³ Dans la langue serbo-croate, le suffixe *-ac* désigne l'appartenance territoriale. *Crnogorac* désigne ainsi un habitant du Monténégro. De la même façon, *Bosnac* désigne l'habitant de Bosnie-Herzégovine quel que soit son groupe ethnique. *Bosnjak* qualifie, pour sa part, un Musulman (au sens ethnique et national du terme), qu'il réside en Bosnie-Herzégovine, en Serbie ou au Monténégro. En Français, on a coutume de traduire *Bosnac* par *Bosniaque*. Dans cette communication, le terme *Bosnjak*, utilisé pour qualifier le groupe ethnique des Musulmans slaves, sera traduit par *Bochniaque*. Les deux items « Musulman » et « Bochniaque » figurent dans le recensement de 2003, car une partie de la communauté musulmane du Monténégro (dans la région du Sandzak, notamment) refuse l'usage du second officiellement choisi pourtant, en septembre 1993, par le parti nationaliste de Bosnie-Herzégovine, pour substituer au premier (Cattaruzza, 2004).

TABLEAU 3 : MONTÉNÉGRO, 1991-2003.
MIGRATIONS INTERNES ET INTERNATIONALES SELON L’AFFILIATION ETHNIQUE.

	Appartenance ethnique				Appartenance ethnique			
	Ensemble	Monténégrins	Serbes	Autres	Ensemble	Monténégrins	Serbes	Autres
Migrants internes	40 872	18 676	12 299	9 897	100,0	45,7	30,1	24,2
Intrarégionaux*	16 495	5 972	5 591	4 932	100,0	36,2	33,9	29,9
Interrégionaux*	24 377	12 704	6 708	4 965	100,0	52,1	27,5	20,4
Immigrants externes**	35 907	7 618	20 276	8 013	100,0	21,2	56,5	22,3
Provenance :								
Serbie	13 374	3 168	6 851	3 355	100,0	23,7	51,2	25,1
Bosnie-Herzégovine	13 394	2 592	8 655	2 147	100,0	19,4	64,6	16,0
Croatie	6 324	924	4 216	1 184	100,0	14,6	66,7	18,7
Macédoine	336	84	66	186	100,0	25,0	19,6	55,4
Slovénie	357	133	130	94	100,0	37,3	36,4	26,3
Autres	2 122	717	358	1 047	100,0	33,8	16,9	49,3
Inconnu	843	222	369	252	100,0	26,3	43,8	29,9

* Migrants au sein d'une même opstina ou entre deux opstinas.
**En 2003, à l'exception des immigrants en provenance de Serbie, tous les autres immigrants sont des immigrants internationaux.

Source : recensement de la population de 2003.

Les statistiques du mouvement naturel (naissances, décès, solde naturel), telles qu’elles émanent de l’état civil, étayent l’idée d’un dynamisme démographique beaucoup plus vigoureux pour le groupe des « Serbes » que pour celui des « Monténégrins ». En effet, malgré une multiplication par 10 du nombre de décès et malgré la baisse substantielle du nombre de naissances enregistrées en 2006 par rapport à 2005, l’excédent naturel annuel des premiers a pratiquement cru de 50% de 1990 (tableau 4). Dans le même temps, celui des seconds a régressé de plus de 80% (résultat d’une baisse d’un tiers du nombre annuel de nouveau-nés déclarés et d’une majoration de près de 30% du nombre de décès).

TABLEAU 4 : MONTÉNÉGRO, 1990-2006.
NAISSANCES VIVANTES, DÉCÈS ET SOLDE NATUREL SELON L’APPARTENANCE ETHNIQUE.

	Total Monténégro			Monténégrins			Serbes			Autres		
	Naissances	Décès	Solde naturel	Naissances	Décès	Solde naturel	Naissances	Décès	Solde naturel	Naissances	Décès	Solde naturel
1990	9 380	3 936	5 444	5 830	2 559	3 271	406	113	293	3 144	1 264	1 880
1991	9 609	3 975	5 634	5 742	2 490	3 252	485	83	402	3 382	1 402	1 980
1992	9 524	4 393	5 131	5 742	2 938	2 804	562	97	465	3 220	1 358	1 862
1993	8 922	4 471	4 451	5 369	3 060	2 309	744	134	610	2 809	1 277	1 532
1994	8 887	4 660	4 227	5 251	2 814	2 437	749	259	490	2 887	1 587	1 300
1995	9 492	4 931	4 561	5 697	3 322	2 375	938	276	662	2 857	1 333	1 524
1996	9 094	4 982	4 112	5 645	3 693	1 952	931	333	598	2 518	956	1 562
1997	8 758	5 153	3 605	5 137	3 886	1 251	951	328	623	2 670	939	1 731
1998	9 211	5 312	3 899	5 215	3 731	1 484	1 065	348	717	2 931	1 233	1 698
1999	8 828	5 393	3 435	4 836	4 103	733	1 229	371	858	2 763	919	1 844
2000	9 184	5 412	3 772	5 140	4 121	1 019	1 280	439	841	2 764	852	1 912
2001	8 839	5 431	3 408	5 001	4 143	858	1 273	432	841	2 565	856	1 709
2002	8 499	5 513	2 986	4 483	3 443	1 040	1 401	473	928	2 615	1 597	1 018
2003	8 344	5 704	2 640	4 597	3 770	827	1 305	495	810	2 442	1 439	1 003
2004	7 849	5 707	2 142	3 853	3 380	473	1 715	794	921	2 281	1 533	748
2005	7 352	5 839	1 513	3 334	3 045	289	1 904	1 101	803	2 114	1 693	421
2006	7 531	5 968	1 563	3 902	3 294	608	1 570	1 141	429	2 059	1 533	526

Source : état civil.

Une investigation un peu plus poussée des sources et données disponibles n'en met pas moins à mal l'idée d'une forte progression du groupe des « Serbes » induite, sur la dernière période intercensitaire, par leur seul dynamisme intrinsèque.

Le calcul de taux de fécondité par âge et d'indicateurs conjoncturels de fécondité par rapprochement des données d'état civil (numérateurs) et de recensement (dénominateurs) met, en effet, en évidence une très nette sur-fécondité des femmes se déclarant « Monténégrines » comparativement aux femmes se déclarant « Serbes », en 1990-1992 comme en 2002-2004 ; la fécondité des premières ayant, de plus, augmenté et celle des secondes stagné (tableau 5).

TABLEAU 5 : MONTÉNÉGRO, 1990-1992 ET 2002-2004.
TAUX DE FECONDITÉ PAR ÂGE (EN POUR 1000) ET INDICATEUR CONJONCTUREL DE FECONDITÉ (ENFANTS PAR FEMME), SELON L'AFFILIATION ETHNIQUE.

Âge	Monténégrines et Serbes		Monténégrines		Serbes	
	1990-1992	2002-2004	1990-1992	2002-2004	1990-1992	2002-2004
15-19	24,2	13,7	25,4	17,0	14,9	9,1
20-24	88,4	93,5	89,8	115,3	78,3	60,4
25-29	130,0	112,9	138,9	140,8	75,5	71,0
30-34	75,7	79,1	81,6	98,6	39,8	50,0
35-39	31,5	33,8	34,5	42,6	14,9	20,9
40-44	6,1	8,4	6,7	10,8	2,9	5,0
45-49	0,4	0,3	0,5	0,4	0,0	0,2
50 ou plus	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
ICF (nombre moyen d'enfants par femme)	1,8	1,7	1,9	2,1	1,1	1,1

Source : état civil (nombre des naissances) et recensements de 1991 et de 2003 ; calculs des auteurs.

À l'examen cependant des descendance déclarées par les femmes de ces deux groupes ethniques aux recensements de 1991 et 2003 (source statistique unique), il apparaît que, non seulement les écarts de fécondité entre « Monténégrines » et « Serbes » sont substantiellement réduits, mais encore que les descendance déclarées par les unes et par les autres sont, à chaque âge, plus faibles en 2003 qu'en 1991 - de façon plus conforme à l'évolution de la fécondité de l'ensemble des femmes du Monténégro sur la période considérée -, les « Serbes » apparaissant légèrement plus fécondes (tableau 6).

TABLEAU 6 : MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
DESCENDANCE DÉCLARÉE (ENFANTS PAR FEMME), SELON L'ÂGE ET L'AFFILIATION ETHNIQUE.

	Âge							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50 ou +
1991								
Monténégrines et Serbes	0,04	0,46	1,20	1,89	2,25	2,45	2,60	3,19
Monténégrines	0,04	0,46	1,20	1,89	2,27	2,48	2,64	3,24
Serbes	0,04	0,48	1,19	1,89	2,14	2,28	2,38	2,87
2003								
Monténégrines et Serbes	0,02	0,29	0,91	1,53	1,93	2,10	2,21	2,64
Monténégrines	0,02	0,28	0,86	1,47	1,89	2,03	2,13	2,60
Serbes	0,02	0,30	0,97	1,61	1,99	2,19	2,32	2,70

Source : recensements de la population de 1991 et 2003.

Le calcul, par rapprochement des décès de l'état civil de 2002-2004 aux effectifs par âge du recensement de 2003, conduit à des espérances de vie à la naissance par trop discordantes entre les deux groupes « Monténégrin » et « Serbe » (tableau 7). Entre deux groupes culturellement aussi proches, l'écart de durées moyennes de vie ne peut *a priori* revêtir une telle ampleur : 20,7 ans pour les hommes et 15,1 ans pour les femmes, au bénéfice des « Serbes ».

Les événements démographiques déclarés par les « Serbes » à l'état civil en 2002-2004 ne sont, à l'évidence, pas en rapport avec le nombre de « Serbes » déclarés au recensement de 2003.

TABLEAU 7 : MONTÉNÉGRO, 2002-2004.
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE SELON LE SEXE ET L'AFFILIATION ETHNIQUE (EN ANNÉES).

	Monténégro	Monténégrins	Serbes
Hommes	71,6	66,6	87,3
Femmes	76,5	72,7	87,8

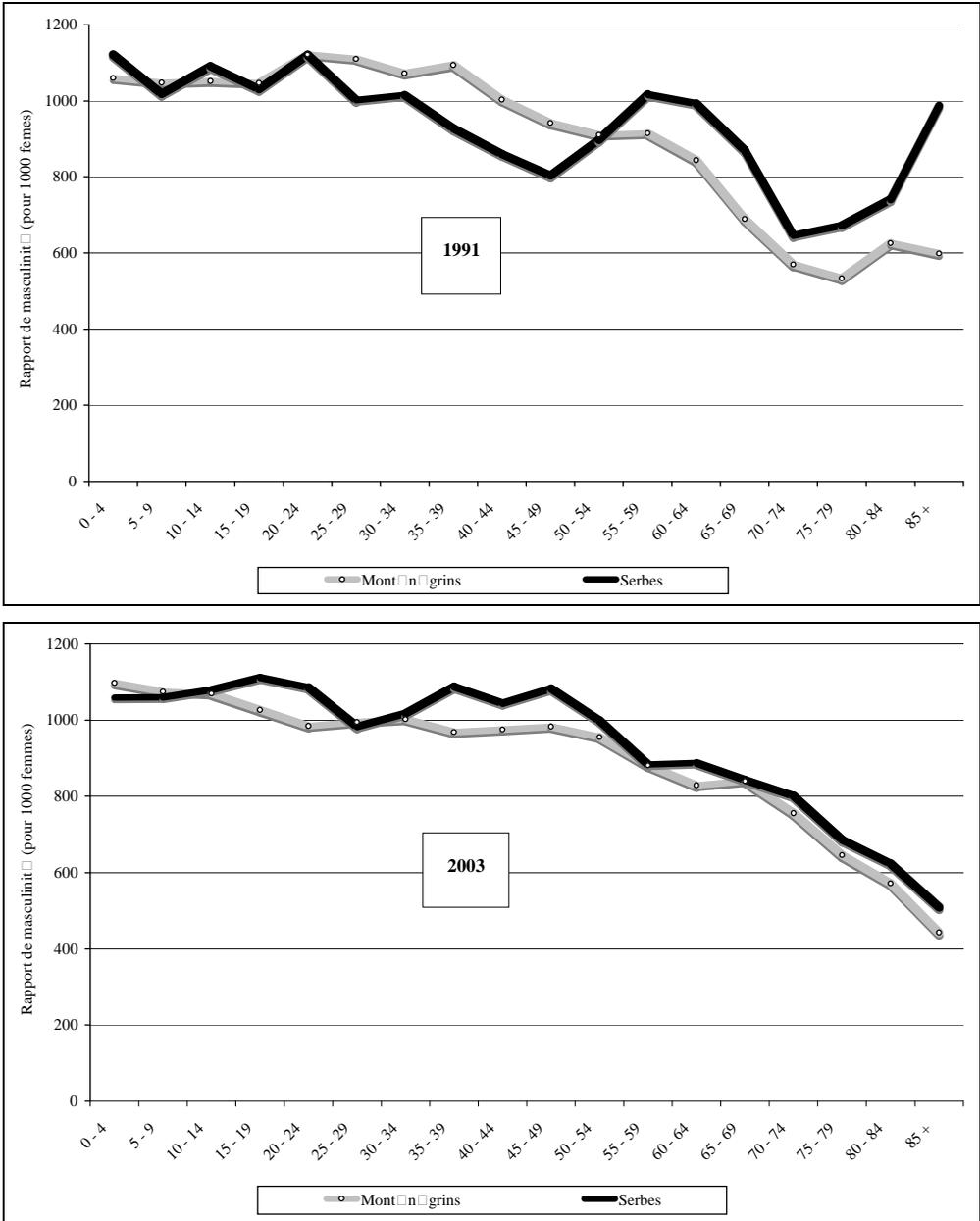
Source : état civil (nombre de décès), recensement de 2003 ;
calcul des auteurs.

Alors qu'en 1991, les courbes de rapports de masculinité selon l'âge et le groupe ethnique mettaient en évidence une surmasculinité parmi les affiliés « Monténégrins » adultes jeunes, les courbes issues du recensement de 2003 - d'allure, au demeurant, nettement moins chahutée - illustrent, au contraire, une surmasculinité du groupe des « Serbes » dans les âges juvéniles et adultes mûrs (figure 1).

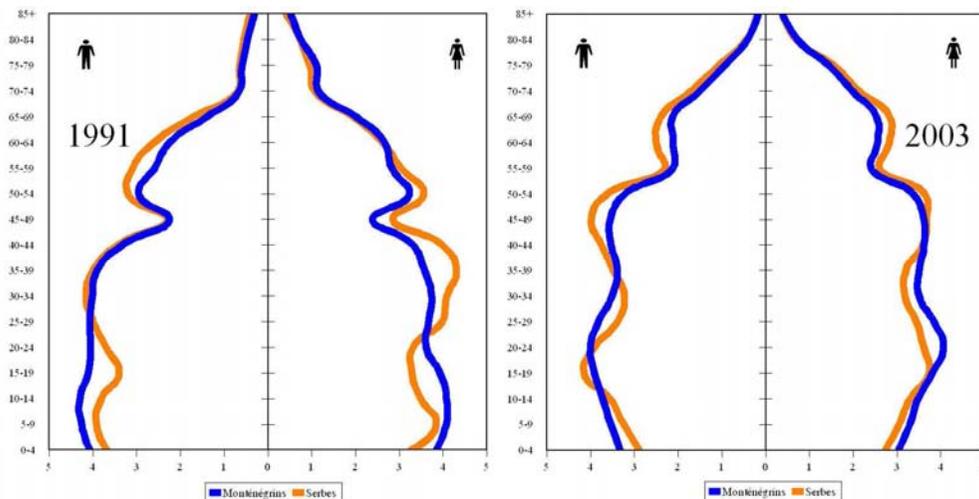
Tout comme les courbes de rapports de masculinité, les pyramides des âges comparées des « Monténégrins » et des « Serbes » présentent en 2003 une plus grande proximité qu'en 1991 (figure 2). On observera que la surmasculinité dans les âges juvéniles et adultes mûrs, précédemment notée pour les « Serbes » au dernier recensement, correspond à une surreprésentation de ces mêmes hommes « Serbes » comparativement aux hommes « Monténégrins », que l'on ne retrouve pas, bien au contraire, côté féminin.

Si les évolutions de la fécondité et de la mortalité observées de 1991 à 2003 pour les « Monténégrins » et les « Serbes », ne pouvaient qu'induire du vieillissement démographique, celui-ci apparaît toutefois un peu plus marqué pour les seconds (tableau 8).

FIGURE 1. MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
 RAPPORT DE MASCULINITÉ SELON L'AFFILIATION ETHNIQUE (POUR 1000 FEMMES).



Source : recensements de 1991 et 2003.

FIGURE II. MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
 PYRAMIDES DES ÂGES COMPARÉES (POUR 100 PERSONNES AU TOTAL).


Source : recensements de 1991 et de 2003.

 TABLEAU 8 : MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
 INDICATEURS DE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE SELON L’AFFILIATION ETHNIQUE.

	Monténégro	Monténégrins	Serbes	Autres
	1991			
Tous âges	615 035	380 467	57 453	177 115
0-14 ans	155 458	93 267	12 590	49 601
15-64 ans	402 754	251 591	39 388	111 775
65 ans ou plus	50 603	33 969	5 222	11 412
Inconnu	6 220	1 640	253	4 327
0-14 ans *	25,5	24,6	22,0	28,7
15-64 ans*	66,2	66,4	68,9	64,7
65 ans ou plus*	8,3	9,0	9,1	6,6
Indice de vieillissement (rapport 65+/0-14)	0,33	0,36	0,41	0,23
Âge moyen (en années)	32,6	33,4	35,0	29,9
	2003			
Tous âges	620 145	267 669	198 414	154 062
0-14 ans	127 461	54 278	36 957	36 226
15-64 ans	412 982	179 543	133 454	99 985
65 ans ou plus	74 160	32 522	26 413	15 225
Inconnu	5 542	1 326	1 590	2 626
0-14 ans *	20,7	20,4	18,8	23,9
15-64 ans*	67,2	67,4	67,8	66,0
65 ans ou plus*	12,1	12,2	13,4	10,1
Indice de vieillissement (rapport 65+/0-14)	0,58	0,60	0,71	0,42
Âge moyen (en années)	35,9	36,0	37,4	33,6
* Proportions calculées par rapport à la population d'âge connu.				

Source : recensements de 1991 et de 2003.

3. La poussée d'affiliations serbes au recensement de 2003 : générale ou sélective ?

Les recensements de 1991 et 2003 permettent d'affiner la connaissance des deux premiers groupes ethniques du Monténégro, par l'intermédiaire des questions sur la religion et la langue maternelle. Mais d'autres informations - relatives, par exemple, au lieu de résidence ou au niveau d'instruction - s'avèrent également précieuses dès lors qu'il s'agit de cerner au mieux la fraction de la population qui, d'un recensement à l'autre, a modifié son affiliation ethnique.

La religion

En 2003 comme en 1991, les « Monténégrins » et les « Serbes se sont très majoritairement déclarés de confession orthodoxe (tableau 9). Cependant, si la proportion de « Serbes » orthodoxes a progressé de trois points de pourcentage en douze ans, frôlant les 100%, celle des « Monténégrins » ayant déclaré leur conviction orthodoxe a concomitamment baissé de trois points, au profit de l'Islam et, à un moindre degré, de la religion catholique romaine. On note également pour les « Monténégrins » un phénomène de non réponse, certes limité mais toutefois quatre fois plus important que pour les « Serbes ».

TABLEAU 9 : MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
LA CONFESSION RELIGIEUSE SELON L'AFFILIATION ETHNIQUE.

	Religion							
	Ensemble	Islamique	Catholique romaine	Orthodoxe	Autre	Sans religion	Refus de déclaration	Religion inconnue
1991								
Monténégro	615 035	118 016	27 153	425 133	10 040	9 850	-	24 843
Monténégrins	380 467	2 492	3 081	355 395	3 758	5 608	-	10 133
Serbes	57 453	38	44	55 276	311	738	-	1 046
Autres	177 115	115 486	24 028	14 462	5 971	3 504	-	13 664
Monténégro	100,0	19,2	4,4	69,1	1,6	1,6	-	4,0
Monténégrins	100,0	0,7	0,8	93,4	1,0	1,5	-	2,7
Serbes	100,0	0,1	0,1	96,2	0,5	1,3	-	1,8
Autres	100,0	65,2	13,6	8,2	3,4	2,0	-	7,7
2003								
Monténégro	620 145	110 034	21 972	460 383	2 877	6 003	13 867	5 009
Monténégrins	267 669	11 710	5 000	241 728	1 084	4 098	3 451	598
Serbes	198 414	33	114	196 333	581	647	565	141
Autres	154 062	98 291	16 858	22 322	1 212	1 258	9 851	4 270
Monténégro	100,0	17,7	3,5	74,2	0,5	1,0	2,2	0,8
Monténégrins	100,0	4,4	1,9	90,3	0,4	1,5	1,3	0,2
Serbes	100,0	-	0,1	99,0	0,3	0,3	0,3	0,1
Autres	100,0	63,8	10,9	14,5	0,8	0,8	6,4	2,8

Source : recensements de 1991 et de 2003.

La langue maternelle

Au recensement de 1991, pour 99,2% des « Monténégrins » et 99,9% des « Serbes », le serbe figurait au premier rang des langues maternelles (tableau 10).

Par serbe, on entendait alors : serbe, serbo-croate, croate et croato-serbe. En 2003, le spectre des réponses possibles s'est substantiellement élargi : trois nouvelles langues sont apparues - monténégrine, bochniaque et bosniaque - et l'ancienne catégorie « serbe, serbo-

croate, croate, croato-serbe » a été divisée en deux - serbe et serbo-croate d'une part, croate et croato-serbe d'autre part.

Si la quasi-totalité des « Serbes » ont continué de déclarer le serbe/serbo-croate comme langue maternelle, les « Monténégrins » n'ont été que 58% dans ce cas, tous les autres ayant mentionné la nouvelle langue monténégrine - qui présentait très peu de différences avec le serbe, mais constituait, pour les « Monténégrins », un formidable instrument de codification du sentiment d'appartenance nationale au Monténégro.

TABLEAU 10 : MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
LANGUE MATERNELLE DÉCLARÉE SELON L'AFFILIATION ETHNIQUE.

	Langue maternelle									
	Ensemble	Serbe*	Monténégrin**	Albanais	Bosniaque**	Bochniaque**	Rromani	Croate*	Autres	Non déclarée ou inconnue
1991										
Monténégro	615 035	510 320	-	43 907	-	-	3 100	-	51 057	6 651
Monténégrins	380 467	377 427	-	791	-	-	72	-	1 995	182
Serbes	57 453	57 367	-	12	-	-	2	-	64	8
Autres	177 115	75 526	-	43 104	-	-	3 026	-	48 998	6 461
Monténégro	100,0	83,0	-	7,1	-	-	0,5	-	8,3	1,1
Monténégrins	100,0	99,2	-	0,2	-	-	0,0	-	0,5	0,0
Serbes	100,0	99,9	-	0,0	-	-	0,0	-	0,1	0,0
Autres	100,0	42,6	-	24,3	-	-	1,7	-	27,7	3,6
2003										
Monténégro	620 145	393 740	136 208	32 603	14 172	19 906	2 602	2 791	4 221	13 902
Monténégrins	267 669	156 374	106 214	776	24	37	438	82	1 113	2 611
Serbes	198 414	197 684	349	8	6	0	3	92	154	118
Autres	154 062	39 682	29 645	31 819	14 142	19 869	2 161	2 617	2 954	11 173
Monténégro	100,0	63,5	22,0	5,3	2,3	3,2	-	-	0,7	2,2
Monténégrins	100,0	58,4	39,7	-	-	-	-	-	-	1,0
Serbes	100,0	99,6	0,2	-	-	-	-	-	-	-
Autres	100,0	25,8	19,2	20,7	9,2	12,9	1,4	1,7	1,9	7,3

* Au recensement de 1991, les langues serbe et croate sont incluses dans la catégorie "serbe, serbo-croate, croate, croato-serbe".

** Au recensement de 1991, les langues "monténégrine", "bosniaque" et "bochniaque" ne sont pas distinguées.

Source : recensements de 1991 et de 2003.

Le niveau d'instruction

De 1991 à 2003, pour les « Monténégrins » comme pour les « Serbes », la structure de la population selon le niveau d'instruction s'est significativement améliorée : baisse des proportions de personnes sans diplôme ou avec un très faible niveau d'éducation, hausse des proportions de personnes avec un diplôme d'éducation secondaire ou supérieure (tableau 11).

La prise en compte des effectifs de population conduit à un autre constat, beaucoup moins flatteur pour les « Serbes » que pour les « Monténégrins ». La très forte croissance absolue des premiers, enregistrée les recensements de 1991 à 2003, s'est accompagnée d'une augmentation plus que proportionnelle du nombre de personnes sans diplôme ou possédant, au mieux, un niveau d'éducation primaire et d'une hausse moins que proportionnelle du nombre de personnes avec un niveau d'éducation secondaire, post-secondaire ou supérieure. Alors qu'ils se caractérisaient, en 1991, par un niveau d'instruction globalement plus favorable que celui des « Monténégrins », les « Serbes » paraissent en 2003 un degré en dessous. La raçon de la poussée d'affiliations ?

Le lieu de résidence

Sur la période intercensitaire 1991-2003, la baisse des effectifs de « Monténégrins » et l'augmentation du nombre de « Serbes » ont affecté l'ensemble du territoire du Monténégro, les zones urbaines comme les zones rurales. Cependant, le déclin des « Monténégrins » paraît

avoir été moins intense dans les villes et la poussée des « Serbes » plus soutenue dans le monde rural (tableau 12).

Si, lors du recensement de 1991, « Monténégrins » et « Serbes » présentaient des proportions identiques d'urbains et de ruraux, tel n'était plus le cas douze ans plus tard.

Globalement 30% moins nombreux en 2003 qu'en 1991, les « Monténégrins » apparaissaient également plus fortement concentrés en villes. Globalement, 3,5 fois plus étoffé en 2003 qu'en 1991, le groupe des « Serbes » était partout davantage présent, mais plus encore en zone rurale qu'en zone urbaine. Et les données plus détaillées par municipalités montrent que le phénomène a prévalu partout (carte 2).

De 1991 à 2003, le nombre d'affiliés « Serbes » a augmenté d'un facteur 0,6 (municipalité de Cetinje) à 9 (municipalité de Plav). En 2003, les « Monténégrins » et les « Serbes » réunis étaient - comme en 1991 - majoritaires dans 18 des 21 municipalités. Mais alors qu'en 1991, les « Monténégrins » étaient majoritaires dans les 18 municipalités, ils ne l'étaient plus que dans 9 municipalités seulement en 2003, et, dans 3 d'entre elles, ils n'étaient plus que majoritaires relatifs. Pour leur part, les « Serbes » étaient devenus majoritaires dans 9 municipalités et, dans 5 d'entre elles, ils étaient même majoritaires absolus.

TABLEAU 11 : MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS OU PLUS
SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'AFFILIATION ETHNIQUE.

	Total	Sans instruction		Niveau 4-7 de l'école primaire	Éducation primaire	Éducation secondaire	Éducation post- secondaire	Éducation supérieure	Inconnu
		Total	dont analphabètes						
1991									
Monténégro	459 577	51 485	30 038	64 301	135 545	160 735	17 559	23 154	6 798
Monténégrins	287 200	30 180	16 645	38 962	84 193	105 920	11 072	14 495	2 378
Serbes	44 863	3 760	1 968	5 637	10 927	17 763	2 543	3 844	389
Autres	127 514	17 545	11 425	19 702	40 425	37 052	3 944	4 815	4 031
Monténégro	100,0	11,2	6,5	14,0	29,5	35,0	3,8	5,0	1,5
Monténégrins	100,0	10,5	5,8	13,6	29,3	36,9	3,9	5,0	0,8
Serbes	100,0	8,4	4,4	12,6	24,4	39,6	5,7	8,6	0,9
Autres	100,0	13,8	9,0	15,5	31,7	29,1	3,1	3,8	3,2
2003									
Monténégro	492684	28041	12290	40655	113085	238671	24822	37017	10393
Monténégrins	213391	8782	3699	14387	43620	111256	12058	19335	3953
Serbes	161457	7880	3215	13271	36080	81325	8353	11379	3169
Autres	117836	11379	5376	12997	33385	46090	4411	6303	3271
Monténégro	100,0	5,7	2,5	8,3	23,0	48,4	5,0	7,5	2,1
Monténégrins	100,0	4,1	1,7	6,7	20,4	52,1	5,7	9,1	1,9
Serbes	100,0	4,9	2,0	8,2	22,3	50,4	5,2	7,0	2,0
Autres	100,0	9,7	4,6	11,0	28,3	39,1	3,7	5,3	2,8

Source : recensements de la population de 1991 et 2003.

TABLEAU 12 : MONTÉNÉGRO, 1991 ET 2003.
LIEU DE RÉSIDENCE SELON L'AFFILIATION ETHNIQUE.

	Ensemble	Espace urbain	Espace rural	Ensemble	Espace urbain	Espace rural
1991						
Monténégro	615 035	358 175	256 860	100,0	58,2	41,8
Monténégrins	380 467	236 588	143 879	100,0	62,2	37,8
Serbes	57 453	35 922	21 531	100,0	62,5	37,5
Autres	177 115	85 665	91 450	100,0	48,4	51,6
2 003						
Monténégro	620 145	383 808	236 337	100,0	61,9	38,1
Monténégrins	267 669	188 833	78 836	100,0	70,5	29,5
Serbes	198 414	113 855	84 559	100,0	57,4	42,6
Autres	154 062	81 120	72 942	100,0	52,7	47,3

Source : recensements de la population de 1991 et 2003

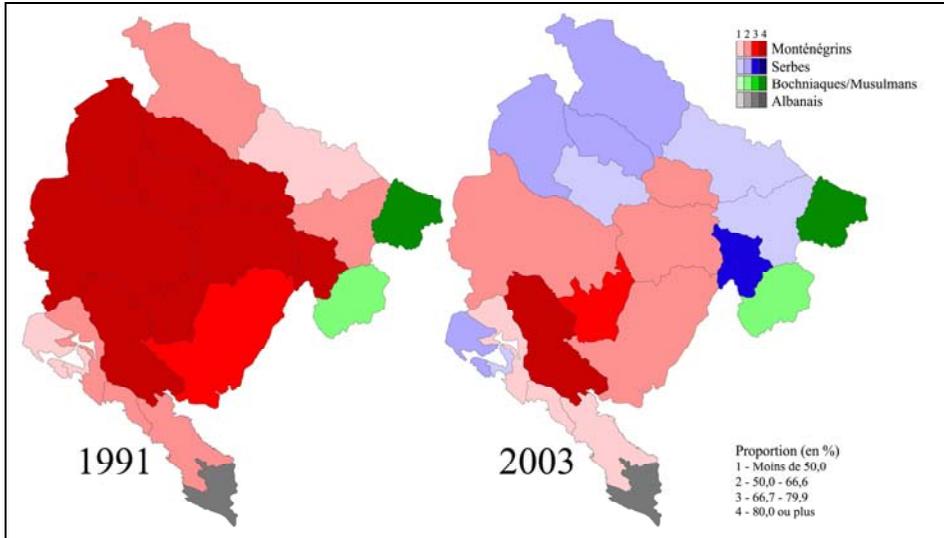
C'est dans les municipalités du nord du Monténégro, à proximité de la frontière avec la Serbie (Andrijevica, Pljevlja, Pluzine, Zabljak) que figurent les plus fortes concentrations de « Serbes ». Mais ces derniers sont aussi très largement majoritaires dans deux municipalités maritimes du sud : Herceg Novi (53%) et Tivat (35%).

Conclusion (provisoire)

Les Balkans sont un espace toujours en mal, ou en besoin, de surprendre. Le Monténégro, dernier État (?) né de l'ex-Yougoslavie le met, à son tour, en exergue, où les « Monténégrins » pourraient bien être - demain - minoritaires pour des raisons n'ayant que peu à voir avec la dynamique des populations.

De ce point de vue, si les recensements ne sont pas l'instrument le plus adapté pour apprécier ce type de phénomène, ils n'en permettent pas moins de poser que la poussée d'affiliations serbes au dernier recensement pourrait être plutôt le fait d'hommes d'âge adulte mûr, moins diplômés et plus ruraux que la moyenne.

CARTE 2. MONTENEGRO, 1991 ET 2003.
POPULATION DES MUNICIPALITÉS SELON L'AFFILIATION ETHNIQUE.



BIBLIOGRAPHIE

- CATTARUZZA, A., 2004, « Nations, nationalités et citoyenneté dans les Balkans. Le bouleversement démographique monténégrin », *Espace, Populations, Sociétés*, 3 (numéro thématique : *Les populations des Balkans/Populations in the Balkan Regions*, pp. 577-589.
- CATTARUZZA, A., 2007, « Comprendre le référendum d'autodétermination monténégrin de 2006 », *M@ppemonde* 87 (2007.3). <http://mappemonde.mgm.fr/num15/articles/art07301.html>
- KOTZAMANIS, B., PARANT, A., SARDON, J-P., (éditeurs), 1998, *La démographie des Balkans. Sources et données*, Paris. Aidelf.
- KOTZAMANIS, B., MRDJEN, S., PARANT, A., 2003. *Les recensements récents de la population et des habitations dans les Balkans en 2000*, Démographie des Balkans/BalkanDemographic Papers, année 2003, Vol. 5, LADS, Université de Thessalie, Volos (Grèce)
- MONSTAT, *Census of Population, Households and Dwellings in the Republic of Montenegro in 2003*, Podgorica, Statistical Office of the Republic of Montenegro-MonStat, <http://www.monstat.cg.yu/engPopis.htm>
- MRDJEN, S., 2002, « Narodnost u popisima: promenljiva i nestalna kategorija », *Stanovništvo*, XL, 1-4, pp. 77-103.
- PENEV, G., 2003, « 2003 Population Census of Montenegro », *Survey Serbia & Montenegro*, vol. XLIV, 4, pp. 3-20.
- PENEV, G., 2004, « Population of Serbia and Montenegro by sex and age », *Survey Serbia & Montenegro*, vol. XLV, 3, pp. 3-20.
- RADOVANOVIC, S., 1995, « Etnicka struktura i maternji jezik stanovništva ». In *Stanovništvo i domacinstva SR Jugoslavije prema popisu 1991*. Savezni zavod za statistiku-Centar za demografska istrazivanja Instituta drustvenih nauka, Beograd, pp. 185-216.
- SZS, *Popis 1991*. Beograd, Savezni zavod za statistiku (CD Rom).